

28.06.2018 – 11:17 Uhr

Proches aidants - une consultation s'ouvre, une communauté d'intérêts voit le jour

Bern (ots) -

Le Conseil fédéral ouvre aujourd'hui la consultation du paquet législatif censé apporter du soulagement aux proches aidants, en particulier à ceux et celles qui ont en plus une activité professionnelle. Avec l'objectif de représenter les intérêts des proches aidants au niveau national, la « Communauté nationale d'intérêts en faveur des proches aidants » a été fondée par des organisations qui oeuvrent déjà en faveur des proches aidants.

Chaque jour, 1,9 millions de personnes en Suisse soutiennent, aident et accompagnent un enfant ou un adulte. Une grande proportion d'entre eux est aussi active au plan professionnel. Ils et elles sont alors confrontés à des difficultés pour concilier leur double engagement. Le projet législatif annoncé par le Conseil fédéral pour soulager les proches aidants est attendu avec impatience par toutes les organisations, associations et ligues actives en faveur des proches aidants.

En créant la première « Communauté nationale d'intérêts en faveur des proches aidants » (ou CI-Proches aidants), la Croix-Rouge Suisse, la Ligue suisse contre le cancer, Pro Infirmis, Pro Senectute Suisse et Travail.Suisse s'engagent en faveur des intérêts des proches aidants au niveau national. Les organisations fondatrices se préoccupent déjà des proches aidants au quotidien, que ce soit par des offres de décharge, des informations ou des conseils directs.

S'appuyant sur un large réseau d'experts, le premier objectif de la nouvelle communauté d'intérêt est d'évaluer et de prendre position sur les modifications législatives soumises à la consultation jusqu'au 19 octobre 2018. Chacun de ses membres est aussi invité à formuler une position correspondant aux préoccupations sectorielles qui lui sont propres.

Contact:

Secrétariat de la CI-Proches aidants
Valérie Borioli Sandoz (Travail.Suisse), 031 370 21 11,
secretariat@ci-prochesaidants.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100817389> abgerufen werden.